

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU BAPE

Objet : Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du Lac à Paul d'Arianne Phosphate

Introduction:

Le projet de la mine d'apatite d'Arianne Phosphate me tient personnellement à cœur en y consacrant tous mes efforts professionnels depuis plus d'un an comme Directeur Environnement et Développement Durable.

Ce projet minier se situe dans une région où la culture minière est peu présente. À l'exception de la mine Niobec, la population régionale est habituée de percevoir le développement industriel à travers l'industrie forestière ou de l'aluminium. Ajoutons à cela une réputation négative de l'industrie minière, on retrouvera pour certaines personnes des inquiétudes qui seront difficiles à rationaliser.

L'entreprise et l'environnement:

L'avantage du démarrage d'une nouvelle entreprise minière est de permettre la création d'un futur site sans les contraintes d'un site déjà existant. L'apport de collègues provenant de différentes entreprises minières permet de profiter de toutes ces expériences pour construire un site moderne et modèle. En termes de consommation de l'eau, d'exploitation de la fosse, d'émission de gaz à effet de serre, de gestion de résidus miniers, de procédé de concentration, de gestion des matières résiduelles, l'élaboration de ce projet minier deviendra une référence. Tous les impacts environnementaux ont été clairement identifiés et les moyens de les éliminer ou de les atténuer suffisamment seront mis en place.

Le transport:

Le transport du concentré d'apatite est un important défi pour ce projet. Le choix de l'entreprise a été d'utiliser des chemins forestiers existants, sans aucun passage en milieu urbain ou agricole. L'arrêt de transport les fins de semaine démontre un effort important pour accommoder la population de villégiateur.

Le transport maritime demeure un moyen de transport écologique à maint égard. L'utilisation d'une voie maritime internationale comme le Saguenay, identifié comme telle par la Loi canadienne sur la protection de la navigation, demeure la meilleure solution à tous points de vue.

La population :

Le Saguenay-Lac-St-Jean est la région du Québec où la population vieillit le plus vite selon les statistiques du Québec. Le bilan migratoire de la région est négatif. L'agglomération urbaine du Saguenay est celle où le taux de chômage est le plus élevé au Canada. Ces statistiques devraient inquiéter tout le monde incluant ceux ayant la chance d'avoir des emplois. Nous avons la responsabilité d'offrir aux jeunes des perspectives d'emplois de qualité dans la région. Il est

facile d'expliquer à n'importe qui, qu'en l'absence de l'industrie forestière, agricole ou de l'aluminium, il n'y aurait ni CEGEP, ni Université dans la région. L'occasion que donne le projet d'Arianne Phosphate, dans la perspective du ralentissement du secteur forestier, est essentielle.

Arianne Phosphate a signé une entente de bon voisinage avec l'association des résidents du Lac Neil, c'est-à-dire les gens du secteur vivant le plus près de la future route privée, située au sud de la route 172, et du futur site de Port-Saguenay. Une entente a aussi été signée avec la ZEC qui sera la plus concernée par le transport de l'apatite.

Une approche de développement durable a inspiré toute la démarche de ce projet et continuera à la faire.

Eric Arseneault

Alma